

FORMATION MAC SST (Recyclage) MAINTIEN et ACTUALISATION des COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Objectif :

Général

Action de formation pour l'actualisation des connaissances du S.S.T. qui permettra au stagiaire d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et de développer son esprit préventif par une attitude responsable.

Opérationnels

Le stagiaire sera capable de protéger à prévenir, et faire alerter à informer et de connaître les grands principes en prévention des risques dans sa société, mettre une victime en sécurité et éviter le sur-accident en alertant les services de secours.

Aptitude :

Médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

Personnes concernées :

Toute personne qui est habilité Sauveteur Secouriste du Travail à jour de formation continue.

Prérequis :

Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

Méthodes pédagogiques :

Formation en salle (exposés, question et exercices), vidéo projecteur, mannequins...

La méthode pédagogique est active et participative. Elle alterne apport d'informations du formateur et exercices pratiques adaptés aux besoins professionnels des participants. Les outils d'évaluation théorique et pratique sont conformes au référentiel de l'INRS.

Moyens d'évaluation :

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire. Evaluation formative et certificative.

Après examen :

Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui aura participé activement et dont l'évaluation continue sera favorablement signée par le formateur pour une validité de 24mois
Une évaluation sera réalisée avec les stagiaires sur le déroulement du stage

Délais d'accès :

Dès contractualisation

Suite de parcours :

Il devient acteur de la prévention dans son entreprise. Il a pour mission de remonter l'information des éventuelles zones de danger dans son environnement de travail et dans la mesure du possible, corriger les zones dangereuses pour éviter l'accident.

Débouchés :

Son titre, obtenu suite au suivi d'une formation, lui offre la possibilité d'être choisi par son employeur pour dispenser les premiers soins d'urgence en attendant l'arrivée des secours.

PROGRAMME

Théorie

- les conditions pour être cariste, la réglementation et les recommandations en vigueur
- les responsabilités et qualités du cariste
- rôle des instances et organismes de prévention professionnelle
- classification des chariots et leurs possibilités d'utilisation
- la sécurité dans l'entreprise, les facteurs d'accidents et les interdictions
- les différents organes des chariots automoteurs
- les consignes de sécurité pour la conduite, la circulation, le stationnement en entreprise et sur la voie publique
- les panneaux de circulation et d'obligation
- les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie
- les pictogrammes de manutention et les produits dangereux
- l'adéquation et la stabilité d'un chariot automoteur, les plaques et abaques de charge
- les différentes palettes, conteneurs et charges empilables
- la maintenance de premier niveau et prise de poste
- la fin de poste
- le circuit hydraulique
- les batteries d'accumulateur, leurs spécificités et les consignes de mise en charge
- les différentes techniques d'élingages et d'arrimage lors de transport de chariot.

Pratique

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.
- Circuler à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité.
- Prendre et déposer au sol une charge palettisée.
- Effectuer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai.
- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

MODALITES :

Effectif du groupe : de 4 stagiaires minimum à 10 stagiaires maximum

Durée formation : 7 heures

Lieu : Intra ou Interentreprises

Dates : consultez notre planning ICI

Tarif : à partir de 139,25€

Siège social : ZI le Chanay II, 8 rue Joseph Cugnot 69720 Saint Bonnet de Mure
SARL immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro de SIREN : 493 803 134
Tel : 33 (0)4.72.79.05.82 - Fax : 33 (0)4.72.79.05.83

E-mail : contact@alyence-groupe.com – Site Internet : www.alyence.com

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles.

Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

